

À Paris, le 21/06/2021

Monsieur le Directeur général,

L'intersyndicale DGFIP Solidaires Finances Publiques, CGT Finances publiques, FO DGFIP et l'alliance CFDT/CFTC Finances Publiques a construit une plateforme revendicative au regard des attentes légitimes des personnels et de l'évolution des missions et des structures.

Le 10 mai dernier, environ 15 % des personnels ont exprimé par la grève leur attachement à cette plateforme revendicative avec des variations importantes en fonction des directions et des structures et des recensements partiels des télétravailleurs grévistes (certaines directions précisant qu'elles n'ont pas disposé d'une méthode adéquate).

Pour nos organisations syndicales ce 10 mai, ajouté à toutes les mobilisations depuis 2019, marque l'expression d'un mécontentement ancré dans notre administration, sans compter les personnels qui ne rendent pas visibles leur désaccord par la grève. Depuis de nombreuses années et au cours d'un grand nombre d'instances nous vous avons fait part de nos inquiétudes sur le climat social de la DGFIP renforcé par la crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons de façon individuelle et collective.

Aussi dans le cadre d'un réel dialogue social, nous demandons des réponses concrètes aux revendications légitimes des personnels. Cela pourrait passer par un cycle de discussions sur la base de ces revendications regroupées sous 4 items :

- le droit et les garanties des personnels,
- les conditions de travail et télétravail,
- le pouvoir d'achat rémunération et promotions internes,
- les missions et structures

Pour l'intersyndicale, cette demande est légitime et ne pas la prendre en compte serait préjudiciable au collectif DGFIP auquel, vous le savez, nous portons un attachement viscéral car nécessaire à la pleine réalisation de nos missions dans de bonnes conditions de travail.

Dans un contexte où la défiance envers les responsables politiques administratifs est de plus en plus avérée, il devient urgent de rectifier cette vision du dialogue social qui, depuis des années, se concentre essentiellement sur des décisions unilatérales de l'administration. Les personnels que nous représentons méritent mieux, les usagers et citoyens à qui s'adressent nos missions méritent mieux !

Aussi l'intersyndicale réitère son attachement au dialogue social constructif au sens où il a vocation à entendre les personnels qui sont les premiers acteurs de la DGFIP et espère que vous répondrez favorablement à sa demande en application des principes édictées par l'Ordonnance n° 2021-174 du 17 février 2021 relative à la négociation et aux accords collectifs dans la fonction publique.

Vous retrouverez en pièce jointe la plateforme revendicative « 50 solutions pour la DGFIP ».

Recevez Monsieur le Directeur général l'assurance de notre considération distinguée.

|                                                                          |                                                                  |                                                  |                                                                                |
|--------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| Anne GUYOT WELKE<br>Secrétaire générale Solidaires<br>Finances Publiques | Fanny de COSTER<br>Secrétaire générale<br>CGT Finances Publiques | Hélène FAUVEL<br>Secrétaire générale<br>FO DGFIP | Pierre BOURGOIN<br>Secrétaire général<br>Alliance CFDT/CFTC Finances Publiques |
|--------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|